

FLASH *Snia-ipr*

Bulletin des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

**UN malaise ? quel malaise ?
 Tout si arrange
 au moins pendant les vacances
 Rendez-vous en septembre
 Bon été**

SOMMAIRE :

- | | |
|--|---------------|
| - Editorial | page 2 |
| - Les membres du BN | page 3 |
| - Les Délégués Académiques | page 4 |
| - Les CAPN | pages 5 à 9 |
| - Le site du SNIA IPR 'relooké' | page 10 |
| - UNSA | pages 11 & 12 |
| - Agenda social | page 13 |
| - Billets d'humeur / éphémérides | pages 14 & 15 |
| - Article STMG | pages 16 & 17 |
| - Evolution du système d'évaluation | page 17 |
| - Elections professionnelles / conseil Syndical du 28 septembre à Ivry | page 18 |
| - Appel à cotisation | page 19 |

EDITORIAL

Notre syndicat s'est donné comme objectif de défendre les intérêts moraux et matériels des IA IPR, à l'heure où nous sommes connus et reconnus de tous. "

(...) très impliqués dans le portage des réformes les corps d'inspection pédagogique sont en mesure d'apporter une expertise pédagogique différenciée aux enseignants." (circulaire de rentrée, septembre 2011)

"(..) des regroupements par des équipes comprenant les corps d'inspection; (...) pour désigner les tuteurs, vous vous appuyerez sur le concours des corps d'inspection." (circulaire du 31 mars 2011, enseignants stagiaires)

"l'inspection pédagogique est sans doute la fonction la plus stratégique pour la réussite de tous les élèves." (Inspecteur général honoraire Claude Seibel, le Monde 27 juin 2011)

"faire assurer des fonctions d'inspection qui sont d'ores et déjà assurées par des personnels compétents" (Figaro du 24 juin 2011).

Il nous faudra être vigilants les mois à venir sur la "nouvelle gouvernance des académies" pour laquelle un projet de décret devait être examiné le 30 juin en CESEN pour avis. BOYCOTT. L'adhésion du SNIA IPR à l'UNSA Education a permis d'intégrer la délégation entendue par Mme la DGRH le 29 juin après midi pour évoquer nos craintes quant à une dichotomie trop simpliste entre une ligne hiérarchique (du recteur à l'EPL), et une ligne d'expertise pédagogique qui serait exclue de la gouvernance. L'IGEN pointe, dans sa note de mars 2011, le malaise des inspecteurs pédagogiques du second degré tiraillés entre accompagnateurs loyaux des commandes ministérielles et des autorités académiques, et experts glissant de l'évaluation disciplinaire des professeurs à des missions plus généralistes... sources d'une dispersion des tâches allant jusqu'à la fragmentation.

La pression de l'urgence, le décalage entre les logiques de mission et les conditions effectives de leur exécution (frais de déplacement) accentuent un mal-être dans l'exercice du métier, avec des répercussions sur l'état de santé de nombreux collègues. Le grand écart n'est plus possible entre les propos tenus sur la modernisation de la gestion des ressources humaines et le quotidien vécu. Le décalage constant entre le discours officiel ministériel volontariste et la réalité de tous les jours n'est plus supportable.

***Seule une action collective** peut permettre de nous faire entendre et d'essayer de faire évoluer nos conditions de travail : conditions salariales améliorées (salaires et indemnités), maintien d'un haut niveau d'accès à la H-Classe, gestion du corps négociée au mieux dans les commissions paritaires en fonction de l'intérêt des collègues (premières nominations, droit à mutation, vrai concours de recrutement), évolution de carrière facilitée.*

Les élections professionnelles d'octobre 2011 préparées par le conseil Syndical du 28 septembre à Ivry, devront nous permettre de renforcer encore notre représentativité (62% en 2008).

Roger Keime, 1^o juillet 2011

Le Bureau National du Snia-ipr

Le BN élu le 23 janvier 2009

Président par intérim Roger KEIME roger.keime@ac-rennes.fr

Vice-présidente : Pascale HERTU Pascale.hertu@easynet.fr

Secrétaire générale : Danielle KUNEMANN danielle.kunemann@ac-creteil.fr
 Trésorier : Michel GOUY michelgouy@yahoo.fr

Trésorier adjoint : Bernard LEHALLE bernard.lehalle@orange.fr

Membres du bureau, chargés de missions :

Bernard LEROUX bernard.leroux@ac-nantes.fr

Laurence PICHEAU laurence.picheau@ac-versailles.fr

Patrick DUPRAT patrick.duprat@ac-poitiers.fr

Présidents honoraires :
Michel DOFAL, Michel MAGINOT, Jean-François LE BORGNE

Vos élus à la CAPN (élections du 8 décembre 2008)

Titulaires : Danielle KUNEMANN, Jean-François LE BORGNE, Michel GOUY

Suppléants : Roger KEIME, Michel GOMEZ, Régis RIGAUD

Notre site : <http://www.snia-ipr.fr>

Les Délégués académiques du SniA-ipr en 2011/2012

AIX MARSEILLE	JACQUELINE CHABROL
AMIENS	MARC ROUSSEL
BESANCON	DOMINIQUE TOLLE
BORDEAUX	FREDERIC BLASCO
CAEN	ALAIN FAUCHER
CLERMONT FERRAND	BERNARD ABRIOUX
CORSE	DOMINIQUE ORSONI
CRETEIL	DANIELLE KUNEMANN
DIJON	FELIX SMEYERS
ESEN	MICHEL GOUY
GRENOBLE	MICHEL GOMEZ
GUADELOUPE	JOCELYN ALAMKAM
LILLE	MICHEL GOUY
GUYANE	YOLANDE EDERIQUE
LIMOGES	REGIS RIGAUD
LYON	JEAN LUC MARTEAU
MATINIQUE	BENOIT FRICOTEUX
MAYOTTE	THERESE PAGES
MONTPELLIER	MICHEL CAPDEVILA
NANCY METZ	BERNARD LEHALLE
NANTES	MICHEL GRAMAIN
NICE	ALAIN HAUSSAIRE
ORLEANS TOURS	NADJA ISAAC
NOUVELLE CALEDONIE	ERIC LAVIS
PARIS	PASCALE HERTU
POITIERS	ANNICK BAILLOU
POLYNESIE	ERIC LAVIS
REIMS	ALAIN MARIE
RENNES	ROGER KEIME
REUNION	PHILIPPE JANVIER
ROUEN	DANIEL CHEVALIER
STRASBOURG	ERIC SIGWARD
TOULOUSE	ANNE MARIE WOMMELSDORF
VERSAILLES	LAURENCE PICHEAU

Pour toute correspondance : contactez notre trésorier

SIEGE DU SYNDICAT SNIA IPR

Chez Michel GOUY Trésorier
3 rue de Ferrière
59175 VENDEVILLE

COMPTE-RENDU DES CAPN DU 21 AVRIL ET 9 JUIN 2011

Cette année, 123 collègues (81 titulaires, 30 stagiaires et douze détachés) ont déposé une demande de mutation. Suite à des difficultés rencontrées en EPS en avril, en Sciences Physiques et Chimie en juin, les résultats n'ont pas toujours pu être donnés aussi rapidement que d'habitude.

A ce jour, en particulier, il reste des incertitudes sur le mouvement en SPC, en lien avec un détachement à l'AEFE. Cela a d'ailleurs de graves conséquences puisque les lauréats du concours 2011 de cette discipline n'ont toujours pas connaissance de leur affectation.

Pour l'EVS, le mouvement n'a même pas été abordé en raison de nombreuses incertitudes quant aux postes réellement proposés au mouvement en Etablissements & Vie Scolaire du fait du mouvement des IAA et des IA DSDEN.

Cette année encore, il nous faudra attendre, sans doute, la mi-juillet pour étudier le mouvement dans ces deux disciplines après des contacts multiples avec la DGRH.

Plusieurs points délicats ont été abordés :

- Il a fallu veiller à ce que l'on trouve une solution décente pour les cinq collègues en poste de détachés à l'AEFE qui demandaient une réintégration.
- Suite à la non-titularisation de deux collègues en EVS recrutés sur titre, nous avons évoqué les problèmes liés à leur formation et nous sommes interrogés sur les documents remis justifiant la décision prise (cf. article 'emplois fictifs, inspecteurs fantômes' dans ce Flash).
- Comme les années précédentes, il a fallu rappeler les difficultés de collègues nommés dans un premier temps hors de leur académie d'origine. Pour certains d'entre eux, il a été possible d'obtenir une mutation pour rapprochement de conjoint.
- Pour les lauréats du concours, 17 collègues restent dans leur académie d'origine sur les 72 admis.
- Il y a eu 11 inscriptions d'IEN pour 33 théoriquement possibles sur la liste d'aptitude. Seuls ceux ayant eu des Avis Favorables (dont l'un TF), du recteur d'origine et de l'IGEN de la discipline visée, ont pu être éligibles.
- Suite aux différents mouvements, environ 14 postes seront proposés au détachement, une dizaine ne sera pas pourvue.
- A l'exception de deux collègues qui ont démissionné, tous les lauréats du concours 2010 ont été titularisés. Par ailleurs, deux collègues issus du concours sur titre devront renouveler leur stage.

ATTENTION :

II EST INDISPENSABLE DE DEPOSER UN DOSSIER DE MUTATION.

Plusieurs collègues ont vu, cette année encore, un poste qui les intéressait leur échapper faute d'avoir déposé un dossier dans les temps.

Il est impossible de muter sans une déclaration préalable d'intention dès mars!!

La prochaine CAPN se déroulera le 25 août 2011.

Résultats CAPN Mouvement IA-IPR 21 avril 2011

ANGLAIS	Mme	BLAVIGNAC	Sylvie	AEFE PARIS	VERSAILLES
ANGLAIS	Mme	GALAND	Susan	POITIERS	BORDEAUX
ANGLAIS	Mme	REYNAL	Monique	ORLEANS-TOURS	POITIERS
ARTS PLASTIQUES	M.	BOURDOIS	Cyril	BESANCON	MONTPELLIER
ECONOMIE GESTION	M.	DIRY	Jean- Charles	STRASBOURG	LYON
ECONOMIE GESTION	Mme	JOACHIM	Rose-Lise	BORDEAUX	MARTINIQUE
ECONOMIE GESTION	M.	LAHAYE	Didier	VERSAILLES	BORDEAUX
EPS	M.	BAHU	Francis	STRASBOURG	CRETEIL
EPS	Mme	BURG	Laurence	NICE	GUYANE
EPS	Mme	COCHET- TERRASSON	Michèle	CRETEIL	PARIS
EPS	M.	COZEMA	Julien	GUYANE	NANTES
ESPAGNOL	Mme	MARTIN- PEROTIN	Sylvie	CLERMONT- FERRAND	BORDEAUX
HISTOIRE GEOGRAPHIE	Mme	DAUTRESME	Valérie	ROUEN	VERSAILLES
HISTOIRE GEOGRAPHIE	Mme	FOURNIER- GASSIE	Sophie	LILLE	VERSAILLES
HISTOIRE GEOGRAPHIE	Mme	GRANDPIERRE	Véronique	VERSAILLES	PARIS
HISTOIRE GEOGRAPHIE	Mme	LE PRADO- MADAULE	Danielle	LYON	MONTPELLIER
HISTOIRE GEOGRAPHIE	Mme	VERCUEIL	Catherine	DIJON	LYON
LETTRES	M.	CHIFFRE	Pierre	NANCY-METZ	DIJON
LETTRES	M.	DOZIER	Eric	CRETEIL	ORLEANS-TOURS
LETTRES	Mme	FRIZZA- THIBAUT	Catherine	LA REUNION	RENNES
LETTRES	Mme	LIEVELOO	Isabelle	MONTPELLIER	AIX-MARSEILLE
LETTRES	Mme	LOPEZ	Simone	AEFE PARIS	MONTPELLIER
LETTRES	M.	MASSE	Olivier	CRDP DU LIMOUSIN	MONTPELLIER
LETTRES	Mme	PERROT	Catherine	AEFE PARIS	CRETEIL
MATHEMATIQUES	M.	BOVANI	Michel	AEFE Paris	ORLEANS-TOURS
MATHEMATIQUES	M.	LASSALLE	Olivier	CRETEIL	PARIS
MATHEMATIQUES	Mme	PAGES	Thérèse	MAYOTTE	GRENOBLE
PHILOSOPHIE	Mme	AYADA	Souad	LYON	VERSAILLES
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	M.	FEYTOUT	Christian	RENNES	BORDEAUX
SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	Mme	BIGOT	Nadège	CAEN	POITIERS

SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	M.	LEVEQUE	Thierry	AEFE PARIS	NANCY-METZ
SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	M.	PAUL	Jérémy	POITIERS	LIMOGES
STI	M.	DUBOIS	Charles	RENNES	POLYNESIE FRANÇAISE
STI	M.	LABAS	Jany	CLERMONT- FERRAND	MONTPELLIER
STI	M.	MICHARD	Francis	VERSAILLES	CLERMONT- FERRAND
STI	M.	PELISSIER	Bruno	LILLE	AIX-MARSEILLE
STI	M.	PRIGENT	Dominique	CAEN	RENNES
STI	M.	SZMATA	Eric	ROUEN	TOULOUSE
STI ARTS APPLIQUES	Mme	BASQUIN	Isabelle	BORDEAUX	VERSAILLES

SECOND MOUVEMENT - 9 juin 2011: Liste des IA-IPR affectés au 1er septembre 2011

DISCIPLINE	Civilité	NOM	Prénom	Fonction	Affectation origine	Affectation CAPN
ARTS PLASTIQUES	M.	VIEAUX	Christian	IA-IPR	Directeur CROP NORD PAS-DE- CALMS	PARIS
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	M.	HERVE	Daniel	IA-IPR	RENNES	REUNION
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	M.	VOLANT	Claude	IA-IPR	RENNES	POLYNESIE FRANÇAISE
LETTRES	Mme	LOBIER	Agnès	IA-IPR	MAYOTTE	LA REUNION
LETTRES	M.	MASSE	Olivier	IA-IPR	Directeur du CROP du	BORDEAUX
MATHEMATIQUES	Mme	BOUSSARIE	Véronique	détachée dans le corps des IA-IPR	POITIERS	CRETEIL
MATHEMATIQUES	Mme	PAGES	Thérèse	IA-IPR	MAYOTTE	AEFE PARIS
MATHEMATIQUES	M.	PATRY	Gilles	IA-IPR	CAEN	MAYOTTE
PHILOSOPHIE	Mme	AYADA	Souad	détachée dans le corps des IA-IPR	LYON	PARE

CAPN du 9 juin 2011 Affectation des lauréats concours 2011

IA-IPR EN ALLEMAND						
Ran	Civilité	Nom	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	Mme	PUZIO	THOMAS	Elisabeth	VERSAILLES	VERSAILLES
IA-IPR EN ANGLAIS						
1	Mme	NAGEL	MALAVAU	Odile	BESANCON	STRASBOURG
2	Mme	ROCHARD	ROCHARD	Hélène	LA REUNION	TOULOUSE
3	Mme	HANNANE	HANNANE	Laurence	VERSAILLES	CRETEIL
4	M.	OMILLI	OMILLI	Patrice	ORLEANS-TOURS	ORLEANS TOURS
IA-IPR EN ARTS PLASTIQUES						
1	M.	JOUXTEL	JOUXTEL	Christophe	POITIERS	GRENOBLE
IA-IPR EN ECONOMIE ET GESTION						
1	M.	ROUMEAU	ROUMEAU	Renalto	MARTINIQUE	VERSAILLES
2	Mme	ORWAT	ORWAT	Sophie	DIJON	ROUEN
3	M.	HELLWIG	HELLWIG	Paul	ORLEANS-TOURS	CAEN
4	Mme	ESTEVE ARROYO	OGER	Françoise	NICE	TOULOUSE
EDUCATION MUSICALE						
1	Mme	BRUN	BRUN	Francine	CRETEIL	CRETEIL
IA-IPR EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE						
1	M.	BERTRAND	BERTRAND	Fabrice	DIJON	STRASBOURG
2	Mme	LEBRUN	EVAIN	Delphine	NANTES	NANTES
3	M.	RAMON	RAMON	Pascal	GRENOBLE	NICE
IA-IPR EN ESPAGNOL						
1	M.	LARRIEU	LARRIEU	Gérald	TOULOUSE	LIMOGES
2	Mme	GOMEZ	GOMEZ	Maria-Concepcion	PARIS	CRETEIL
IA-IPR EN HEBREU						
1	Mme	COSTA	LAMBERT	Letitia	PARIS	VERSAILLES
IA-IPR EN HISTOIRE GEOGRAPHIE						
1	Mme	DESON	BEILLARD	Manon	VERSAILLES	VERSAILLES
2	Mme	BETERMIN	BETERMIN	Cécile	POITIERS	POITIERS
3	M.	ELDIN	ELDIN	Bruno	NOUVELLE	LYON
4	M.	HUBAC	HUBAC	Jean	VERSAILLES	ROUEN
5	Mme	LION ATLAN	MANNEQUIN	Frédérique	PARIS	LYON
6	M.	ICHER	ICHER	François	MONTPELLIER	LYON
7	Mme	DENIAUD	DENIAUD	Corinne	GUYANE	DIJON
8	Mme	STRASSER	STRASSER	Anne	STRASBOURG	STRASBOURG
9	Mme	JALABERT	JALABERT	Marie-Laure	MONTPELLIER	REIMS
10	M.	DAMBLANT	DAMBLANT	Jérôme	AMIENS	LILLE
IA-IPR EN LETTRES						
1	Mme	LE LAMER-PAVARD	PAGES	Rachel	MONTPELLIER	MONTPELLIER (Catalan)
2	M.	TULEU	TULEU	Vincent	LYON	LYON
3	M.	WINKLER	WINKLER	Alexandre	VERSAILLES	GRENOBLE
4	M.	BOSSIS	BOSSIS	Richard	NANTES	LILLE
5	Mme	BOURSEAU	OUVRARD	Fabienne	BORDEAUX	MONTPELLIER
6	M.	DESORMONTS	DESORMONTS	Nicolas	GRENOBLE	BESANCON
7	M.	PERROT	PERROT	Vincent	CAEN	AMIENS
8	M.	GRATET	GRATET	Gaétan	GRENOBLE	GRENOBLE
9	M.	GUILLOT	GUILLOT	Augustin	BESANCON	NANCY METZ
10	Mme	MERY	MERY	Christine	ORLEANS-TOURS	ORLEANS-TOURS
11	Mme	PENCALET	PENCALET	Pascale	AIX-MARSEILLE	NICE
12	Mme	PETIT	MORTELLARO	Sylvie	LYON	LILLE
IA-IPR EN MATHEMATIQUES						
1	M.	FERACHOGLOU	FERACHOGLOU	Robert	DIJON	DIJON
2	Mme	PEYRON	PEYRON	Laurence	AMIENS	AIX MARSEILLE
3	Mme	BOTTE	ALT	Christine	NICE	GRENOBLE
4	Mme	DUPRAZ	DUPRAZ	Geneviève	PARIS	LILLE
5	M.	COURTIN	COURTIN	Patrick	POLYNESIE FRANÇAISE	CAEN

6	M.	TOURNEUX	TOURNEUX	Christophe	BESANCON	CRETEIL
PHILOSOPHIE						
1	M.	LE COQUIL	LE COQUIL	Eric	LILLE	LILLE
2	Mme	NUMA	NUMA	Marie-Laure	VERSAILLES	VERSAILLES
3	Mme	BELLEBEAU	ESTEVE-BELLEBEAU	Brigitte	BORDEAUX	LYON
IA-IPR EN SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES						
1	Mme	MARTIN	MARTIN	Corinne	AIX-MARSEILLE	AIX MARSEILLE
2	M.	JEANMOUGIN	JEANMOUGIN	Thierry	BESANCON	RENNES
IA-IPR EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE						
Ran	Civilité	Nom	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	Mme	VIALAR	MATHEVET	Armelle	TOULOUSE	TOULOUSE
2	M.	BAUDEVIN	BAUDEVIN	Patrice	VERSAILLES	VERSAILLES
3	M.	MATHON	MATHON	Loïc	LA REUNION	NICE
IA-IPR EN STI BIOTECHNOLOGIES GENIE BIOLOGIQUE						
1	Mme	MADLIN	CHANIAUD	Elisabeth	VERSAILLES	PARIS
IA-IPR EN SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES						
1	M.	MORICE	MORICE	Yannick	CAEN	CRETEIL
2	M.	LAN SUN LUK	LAN SUN LUK	Jean	POLYNESIE FRANÇAISE	ROUEN
3	M.	GAREL	GAREL	Jean-Michel	LYON	LILLE
4	M.	FERIAUT	FERIAUT	Bruno	DIJON	CAEN
5	M.	HELARD	HELARD	David	LILLE	AMIENS
6	M.	ROCHEDIX	ROCHEDIX	Rorent	CRETEIL	VERSAILLES
7	M.	MARCHISONE	MARCHISONE	Eric	MONTPELLIER	DEMISSION

NB : Les affectations des lauréats de la discipline "administration et vie scolaires" et "sciences physiques et chimiques" seront communiquées début juillet (se reporter sur le site).

**TABLEAU DES INSCRIPTIONS SUR LA LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS
DES INSPECTEURS D'ACADEMIE-INSPECTEURS PEDAGOGIQUES REGIONAUX**

Discipline	Civilité	NOM	Prénom	Fonction exercée	Académie origine
AVS	Mme	BRETAGNOLLE	Annie	Chargée de mission pour les étudiants handicapés	ADMINISTRATION CENTRALE - DGESIP
AVS	M.	BELLEVENUE	Christian	Directeur du centre local du CIEP à la Réunion	CIEP REUNION
AVS	M.	PUIGDEMONT	Gérard	DAFCO	DAFCO VERSAILLES
AVS	M.	SALVI	Martial	CSAIO	CSAIO CAEN
AVS	M.	CASTELLET	Henri	CSAIO	CSAIO VERSAILLES
AVS	M.	DESPREZ	Patrick	Adjoint au chef du bureau des lycées profes. et de l'apprentis.	ADMINISTRATION CENTRALE -DGESCO
AVS	M.	LABORDE	Marc	Directeur CRDP	CRDP MIDI-PYRENEES
AVS	M.	CAMBE	Gilbert	Directeur CRDP	CRDP CLERMONT-FERRAND
AVS	M.	MURE	Jean-Luc	Directeur CRDP	CRDP BORDEAUX
STI	M.	MOREAU	Jean-Pierre	DAFPIC	DAFPIC NANTES
STI	Mme	LUTIC	Marilyne	DAET	DAET VERSAILLES

Le site du SNIA-IPR « relooké »

Le site du SNIA-IPR, que vous pouvez consulter à l'adresse : <http://snia-ivr.fr/> , a été repensé pour accompagner les évolutions récentes de notre syndicat.

Le bandeau intègre le nouveau LOGO, SNIA-IPR-UNSA éducation qui figurera désormais sur tous les documents de communication du Syndicat. Il comporte, depuis le mois d'avril 2011, un compteur qui permet de visualiser le nombre de connexions (plus de 4000 par mois).



Nous avons également aménagé un espace dédié à nos partenaires qui permet, grâce à un lien interactif, de se connecter directement à leur site. La CASDEN a été la première à nous rejoindre, d'autres devraient suivre dans les prochaines semaines.



The screenshot shows the website's header with the logo and title 'Syndicat national des inspecteurs d'Académie inspecteurs pédagogiques régionaux'. A visitor counter shows 10476 visits. The main content area is titled 'Actualités' and features two news items: 'Consultation sur l'évolution du système d'évaluation' (dated 17-08-2011) and 'Titularisation IA-IPR 2011' (dated 16-08-2011). On the left, there is an authentication box and a menu. On the right, there is a 'Partenaires' section with a photo of a man and a link to 'Offres réservées aux personnels de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture'.



The menu is organized as follows:

- Annuaire
 - Complet
 - Sélection
 - PDF/Académie
 - PDF/Discipline
 - PDF Alpha
- Consulter
 - Actualités
 - Flash
 - Divers
 - Contrib.acad.
 - Statuts
 - Archives
- Liens

At the bottom of the menu, there is a link: 'SNIA-IPR Syndicat des IA-IPR Nous contacter'.

L'accès aux rubriques est modulé en fonction des droits de personnes qui se connectent :

- Accès libre, sans authentification, pour les non syndiqués qui permet une consultation partielle des annuaires, des FLASH, de la rubrique « divers » et des titres de la rubrique actualité ;
- Accès avec authentification (code annuel et mot de passe) pour les adhérents, qui permet une consultation complète de l'annuaire, de la rubrique actualité, des contributions académiques, des statuts et des archives ;
- Accès spécifique pour les Délégués Académiques et les membres du BN qui permet une mise en ligne des différents documents et une gestion des adhérents

La très grande fréquentation de notre site montre clairement qu'il est devenu un outil indispensable de communication. Vous pouvez l'utiliser pour nous contacter en cliquant sur le lien en bas à droite et nous faire parvenir vos contributions par le biais de vos délégués académiques.

Un grand merci à notre Webmaster, Jean-Philippe, sans qui ce site ne pourrait fonctionner.

UNSA

Communiqué du 13 avril 2011.

Le SNIA-IPR rejoint l'UNSA Education

Le SNIA-IPR, après consultation de l'ensemble de ses adhérents, a décidé de rejoindre la fédération UNSA Éducation : 92% des votants ont approuvé l'adhésion du syndicat majoritaire des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux à l'UNSA Éducation.

Le SNIA-IPR se réjouit d'intégrer une fédération dont la diversité et les complémentarités, dans tous les champs de l'éducation, sont une force. Il se propose, aux côtés des autres syndicats de la fédération, d'apporter sa réflexion, ses propositions, son expertise sur le système éducatif et les défis auxquels il est confronté.

L'UNSA Éducation accueille avec beaucoup de satisfaction un nouveau syndicat qui représente 62% des voix aux dernières élections professionnelles.

Le SNIA-IPR, après ratification des instances fédérales, deviendra le 22ème syndicat de la fédération. Cette adhésion montre que la conception syndicale réformatrice de l'UNSA Éducation comme sa volonté de défendre le service public d'éducation et d'accentuer sa démocratisation est attractive.

Patrick GONTHIER, secrétaire général de l'UNSA Éducation Roger KEIME, président du SNIA-IPR

L'UNSA C'EST QUOI ?

Une fédération de 21 syndicats nationaux constitutifs. Elle est organisée au niveau national ainsi qu'au niveau territorial en sections régionales et départementales.

Les instances dont le SNIA-IPR sera membre :

- Le SNIA-IPR, dès son affiliation prononcée par le Bureau Fédéral National du 26 mai 2011, sera un syndicat de la fédération. Il participera de plein droit à sa vie et à ses instances. Il sera donc membre de l'EFN (Exécutif Fédéral National) qui regroupe le secrétariat fédéral national et chacun des syndicats de la fédération. Il se réunit toutes les trois semaines (prochains EFN les 14 juin, 4 juillet et 29 août 2011).
- Il participera également au BFN (Bureau Fédéral National) qui réunit trois fois par an l'ensemble des syndicats de la fédération, les secrétaires des sections régionales de la fédération ainsi que le secrétariat fédéral national (prochains BFN les 26 mai et 13 septembre 2011).
- Il siègera au CFN qui, une fois par an, regroupe les représentants des syndicats et des sections territoriales de la fédération (régionales et départementales) ainsi que le secrétariat fédéral national (prochain CFN les 13 et 14 septembre 2011).
- Il participera au congrès national de la fédération et à sa préparation (prochain congrès du 28 au 30 mars 2012 à Angers).
- Il pourra, de droit, participer aux travaux et instances des sections territoriales de l'UNSA Éducation. Ses responsables territoriaux pourront, s'ils le souhaitent, être associés à la vie et à l'activité des sections territoriales de la fédération.

Au-delà des instances statutaires le SNIA-IPR pourra participer à des groupes de travail thématiques mis en place par la fédération.

De par son affiliation à la fédération UNSA Éducation le SNIA-IPR sera associé aux travaux de l'UNSA, Union interprofessionnelle, ainsi qu'à ceux de l'UNSA

Fonction Publique, coordination des différentes fédérations de fonctionnaires de l'UNSA.

• Il sera informé et associé aux travaux des instances auxquelles participe la fédération UNSA Éducation ainsi qu'à leur préparation tels que :

- au niveau national : CTPM (comité technique ministériel*), CSFPE (conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat), futur CCFP (conseil commun de la fonction publique), CHSCT ...
- au niveau académique : CTA (Comité technique académique), CAEN (comité académique de l'Éducation nationale), CTD, CDEN, CHSCT...

Discours du Président, le 26 mai au Bureau Fédéral national UNSA à Paris

Bonjour,

C'est avec plaisir que j'ai passé cette matinée avec vous, représentant le SNIA IPR qui devient le 22ème syndicat de la fédération des métiers de l'éducation UNSA.

Les Inspecteurs d'académie qui, il y a dix ans encore, étaient regroupés dans deux amicales, ont parcouru un chemin passant par la création d'un syndicat autonome et rejoignant aujourd'hui votre notre fédération.

Plus de la moitié de la profession adhère à notre syndicat qui a obtenu 62% des suffrages aux dernières élections à la CAPN des inspecteurs d'académie. Nos collègues dans les fonctions d'Inspecteur Pédagogique Régional nous accordent pour près des 3/4 d'entre eux leur vote; ceux détachés dans des emplois de directeur de CRDP, de CSAIO, de DAFPIC, de DSDEN (et adjoints) sont de plus en plus nombreux à nous accorder leur confiance. Dans ses propos, Patrick évoquait l'autoritarisme et l'archaïsme qui renforçaient la souffrance au travail. Nous retrouvons cette problématique pour un nombre de plus en plus élevé de collègues qui vivent cette pression au travail. Une très récente note de l'Inspection Générale observe le malaise des inspecteurs pédagogiques du second degré qui ne perçoivent aucune visibilité institutionnelle, au regard de ce qui devrait être une véritable ambition pour l'école.

Nous sommes prêts à travailler dans le cadre des statuts de la Fédération, aux côtés de tous les personnels, de nos collègues inspecteurs du 1er degré, de l'enseignement technique, de l'information & de l'orientation, du S.I.E.N. je salue ici Patrick Roumagnac, nos collègues chefs d'établissement en collège, lycée professionnel, lycée d'enseignement général et technique, du SNPDEN, je salue ici Philippe Tournier, nos collègues d'Administration et Intendance (A&I), je salue ici Jean Yves Rocca.

Une très large majorité de nos 700 adhérents a exprimé un vote d'approbation pour l'adhésion à l'UNSA (92%) lors d'une consultation électronique à la fin mars 2011.

Je vous remercie encore pour l'accueil de notre syndicat. J'insiste pour relever la qualité des rencontres lors des travaux préalables entre nos collègues trésorier Michel Gouy, secrétaire Danièle Kunemann et moi-même, près de votre exécutif national : Patrick Gonthier, Fabrice Coquelin, Alain Bernat, Luc Bentz. Leur humanité nous a confirmé le choix fait de rejoindre l'UNSA, dans les VALEURS qui nous rassemblent.

Roger Keime, président du SNIA-IPR.

AGENDA SOCIAL

L'année civile 2011 s'est engagée, dans nos relations avec le Ministère, par une rencontre le 20 janvier avec Mme J. Théophile, DGRH, permettant d'arrêter la tenue d'une réunion préparatoire à la mise en œuvre d'un agenda social le 10 février en présence des 3 syndicats ayant des élus à la CAPN.

Depuis, les 24 mars, 7 avril matin, 7 avril après midi et 9 juin Pascale Hertu, Patrick Duprat, Michel Gouy, Roger Keime, Laurence Picheau, du Bureau National, auxquels s'était adjoint Alain Marie, DA Reims, ont débattu sans que des avancées palpables n'aient été perçues...

Nous sommes loin des négociations que nous avons pu avoir, Jean-François Le Borgne, Danielle Kunemann, Roger Keime et Pascale Hertu, avec la défunte DE et le cabinet de Xavier Darcos ayant abouti au protocole d'accord de novembre 2008.

*L'urgence est là ! Mais manifestement la préoccupation première du MEN est l'élaboration du projet de décret sur la gouvernance. Quoi qu'il en soit, la séance du 9 juin présidée dans son intégralité de 3 heures par Mme la DGRH, a permis la fixation d'un calendrier de septembre à novembre 2011 abordant à la fois nos missions et notre carrière. Le texte sur nos missions sera en lien avec la nouvelle gouvernance, dont l'impact est tel qu'il sera le thème central du **conseil syndical du 28 septembre**. Le texte sur les carrières intégrera la prorogation d'un accès à la H-CI maintenu à un étiage supérieur au texte ordinaire le régissant, et l'éventuelle définition de constitution d'une classe exceptionnelle, faisant sauter le verrou de l'indice terminal B3.*

Pour faire avancer les négociations, Patrick Duprat rédige un texte propositionnel sur les missions en lien avec Bernard Leroux ; Roger Keime rédige un texte sur l'évolution de carrière en lien avec Bernard Lehalle. Ces deux textes seront soumis aux membres du BN avant transmission à la DGRH comme base de discussion aux rencontres de cet automne pilotées par la DGRH adjointe, Mme Fabienne Brouillonnet.

NOUVELLE GOUVERNANCE

*Le **CSEN du 30 juin a été boycotté** en raison de consultations préalables inexistantes pour un texte important.*

L'analyse par l'exécutif fédéral national UNSA le 4 juillet après midi et le débat en BN du SNIA IPR le 5 juillet aborderont ce thème.

Pensez à consulter les conclusions des 4 et 5 juillet sur le site.

BILLET D'HUMEUR
Indignités

Le point de vue d'un Délégué Académique

Nous voici donc au bout de l'indignité ! Il ne vous aura pas échappé que désormais, pour recruter des enseignants remplaçants, le ministère et Pôle Emploi ont organisé récemment, à grand renfort de « com », un « speed dating », sorte de RV express pour recruter en quelques minutes de futurs vacataires. Et les IPR de la région parisienne ont été conviés à apporter leur caution à cette imposture. Indigne !

C'est un peu comme si un chef de clinique était invité à recruter de futures infirmières au bar d'à côté, ou un grand chef étoilé ses commis de cuisine au barbecue de la fête votive ! Indigne !

Circonstances aggravantes : il n'a pas échappé aux observateurs attentifs que ce recrutement à la hussarde était mis en place en même temps qu'une deuxième campagne de promotion pour le beau métier d'enseignant, à hauteur de 17000, chiffre que chacun a pu rapprocher des 16000 postes non remplacés à la rentrée. Nouvelle indignité. Quo usque tandem abutere, Chatelina, patienta nostra ?...

Que va-t-on nous demander de cautionner désormais, après la formation accélérée des néo-titulaires, après ce recrutement de vacataires sur le trottoir, après la plaisanterie du concours sur titre recrutant des IA-IPR au niveau licence ? Jusqu'où ira notre loyauté ?

Nous vivons fort heureusement dans le meilleur des mondes possibles....

SIRIUS

Emplois fictifs? Inspecteurs fantômes?

Un membre du Bureau National

Les presses, quotidienne nationale (Figaro du 24 juin) et hebdomadaire (Nouvel Observateur du 23 juin), se sont émues quant aux hauts fonctionnaires de l'Education Nationale.

Les démêlés d'un ancien ministre de l'EN avec son employeur universitaire ont réactivé les interrogations relatives aux placards dorés et aux fromages de la République.

En son temps, le SNIA IPR s'était élevé contre la création d'un pseudo concours de recrutement pour permettre de régulariser la situation des 22 Inspecteurs d'Académie de Paris, dont la suppression du corps devenait une nécessité depuis que la Cour des Comptes s'était auto saisie de ce dossier.

En effet, Arnaud T., bavard impénitent, avait en 2008 informé ses concitoyens des Hauts de Seine de sa totale disponibilité permise par l'obtention, sur décision du Président de la République, d'un poste sans mission précise d'IAP... mais avec une rémunération correcte de 4500 à 6000€, indemnité comprise!

Depuis 2009, qu'est-il advenu?

- Concours 2009 : 8 reçus dont 6 IAP
- Concours 2010 : 9 reçus dont 5 IAP.
- Concours 2011 : 5 postes, les résultats seront connus le 13 juillet.

Les 2 premières cuvées, recrutant 11 des 22 IAP, ne furent pas fameuses. Pour 9 reçus, plusieurs non admissibles ou non reçus, malgré la mansuétude du jury de recrutement dans lequel ne siège aucun IA IPR, corps d'accueil.

Le stage évalué par nos collègues inspecteurs généraux vie scolaire s'est conclu par une démission, ce cher David T., ancien délégué général du syndicat d'étudiants de droite –l'UNI-, préférant après une inspection négative, s'orienter vers le métier bien mieux rémunéré de DRH dans une grande entreprise internationale.

C'est avec plaisir que dans ces deux articles, il nous a été permis de lire ces estimations positives de notre métier " (...) faire exercer des fonctions d'inspection qui sont d'ores et déjà assurées par des personnels compétents." Et "(..) dans le corps des IA IPR, inspecteurs régionaux dont le boulot est, lui, clairement identifié."

Ainsi, la survivance historique injustifiée relevée par la 3^e chambre de la Cour des Comptes, en son rapport de février 2010, va se clore d'ici la fin de l'année civile 2011, après les réquisitions du procureur Général à l'encontre des anciens recteurs de Paris accusés "de ne pas avoir géré des hommes (...) en **absence d'activités.**"

EPHEMERIDES : LE SYNDICAT SUR LE PONT

Si le 3^e trimestre est fou pour tout IA IPR quant aux exigences de toute nature liées aux examens, concours, commissions, bilans, achèvement de campagne d'inspection, groupes de travail, évaluation de stagiaires... il en va de même pour l'activité syndicale.

Une déclinaison chronologique depuis la CAPN du mouvement l'illustre.

20 avril	GT préparation CAPN	1 juin	Audience dir cab MEN
21 avril	CAPN	9 juin	CAPN mouvement (matin)
12 mai	Conseil Supérieur de l'EN	9 juin	Agenda social DGRH (a-m)
13 mai	Interview JDD	10 juin	Rencontre IGEN EVS
16 mai	Protocole financier UNSA	14 juin	Exécutif fédéral national UNSA
19 mai	Rencontre au SIEN UNSA	17 juin	Interview Nouvel Observateur
23 mai	BN SNIA IPR	29 juin	Confection Flash
23 mai	Rencontre CASDEN BP	30 juin	CSEN
26 mai	Bureau Fédéral National UNSA	4 juillet	Exécutif fédéral national UNSA

et le 5 juillet, se réunit au lycée Rodin pour clore l'année scolaire, le dernier BN du SNIA IPR UNSA qui évoquera entre autres, l'important **conseil syndical du mercredi 28 septembre** à Ivry et les élections professionnelles par vote électronique du 13 au 20 octobre 2011... sans oublier la CAPN du 25 août achevant de fait l'année scolaire 2011 en préparant l'année 2011-2012.

STMG, quel projet pour une voie technologique tertiaire renouvelée ?

La voie de formation technologique tertiaire encore en mouvement :

Entièrement renouvelée par de nouveaux contenus de programmes parus au BO hors-série n°1 du 12 février 2004 pour les 7 programmes de première STG, mis en application à la rentrée 2005 ainsi qu'au BO hors-série n°2 du 25 février 2005 pour les programmes de terminale STG mis en œuvre à la rentrée 2006 et dont les modalités de certification ont été explicitées dans le bulletin officiel du 6 mars 2006, la voie de formation sciences et technologies de la gestion en continuité avec le socle commun de compétences a permis de mieux préparer les lycéens ayant emprunté cette voie à la poursuite d'études supérieures en Brevet de Technicien Supérieur, en Institut Universitaire de Technologie et en classes préparatoires à l'enseignement économique et commercial technologique ainsi qu'aux aux diplômes de la comptabilité et de la Finance.

Un premier bilan après 4 sessions successives du baccalauréat Sciences et technologie de la Gestion est déjà possible :

La réussite au baccalauréat a été globalement améliorée, accroissant ainsi les viviers de recrutement de l'enseignement supérieur tertiaire. Ainsi le taux de réussite des bacheliers STG a été de 81,3 % en 2009 et est estimé à 83,7 % pour 2010 alors qu'il était en baisse pour les cohortes STT. Néanmoins, ce constat doit être nuancé par la baisse des effectifs certifiés observée depuis 2007, année de la première session du baccalauréat STG renouvelé. Ainsi les bacheliers STT représentaient 18 % de l'offre de formation de terminale en 2006 contre 16,5% pour les bacheliers STG à la session 2010. **La baisse du nombre de candidats au baccalauréat STG a été cinq fois plus forte en STG que pour l'ensemble des baccalauréats** : baisse de 8,22 %, entre 2006 et 2007, alors que la baisse du nombre de candidats au baccalauréat n'a été au niveau national que de 1,59 %.

L'augmentation du flux des bacheliers professionnels tertiaires est certainement à prendre en compte dans l'évolution de l'offre de formation de niveau IV, l'insertion professionnelle restant leur vocation première, même s'ils alimentent de droit depuis 2005 le recrutement en première année de Section de Technicien Supérieur quand ils ont obtenu la mention bien ou très bien et s'ils sont de plus en plus présents dans les cohortes certifiés à niveau III.

La rénovation STG a introduit le management des organisations dans les contenus d'enseignement et a densifié les apports notionnels sur le processus de décision au sein des organisations qu'il soit de nature opérationnelle ou stratégique.

En ce qui concerne les enseignements de spécialité certifiés par une épreuve orale d'étude et de projet, la rénovation STG a permis de renforcer la démarche méthodologique de recueil d'information et de travail d'équipe autour d'un projet, méthodologies au cœur de la réussite dans l'enseignement supérieur.

L'un des enjeux du projet STMG est certainement d'accroître la visibilité du positionnement de la voie technologique par rapport à la voie professionnelle.

Un second enjeu serait d'assurer plus massivement une poursuite d'études supérieures en maintenant la diversité des parcours de formation en économie et gestion.

La question de l'évolution de l'identité tertiaire au sein des EPLE avec le projet STMG, Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

Un corpus sciences de gestion est mis en avant afin de permettre un gain d'une année dans le choix d'orientation. Ainsi un enseignement de sciences de gestion unique remplacerait les contenus actuels correspondant à la gestion et à la communication qui sont actuellement choisis par les élèves à l'issue de leur classe de seconde et qui déterminent leur orientation en classe de terminale : Communication et Gestion des Ressources Humaines ou Marketing en classe de terminale pour la première STG communication ou bien le passage en terminale Comptabilité Finance d'Entreprise ou bien Gestion des Systèmes d'Information après la première STG Gestion.

L'introduction de l'accompagnement personnalisé en classe de première STMG pour un volume horaire de 2 heures se situe dans une cohérence d'ensemble de la réforme du lycée en lien avec les choix effectués pour l'enseignement

général. La constitution de groupes à effectifs réduits accentue les arbitrages locaux parfois coûteux en temps de négociation au sein des EPLE avec pas toujours à la clé un dynamique de projet fondée sur la réussite des élèves. Le volume horaire du management des organisations serait renforcé en classe de première et de terminale STMG en cohérence avec les contenus d'enseignement en classe de B.T.S. tertiaires (Management des Unités Commerciales, Assistant Manager, enseignement de management des entreprises transversal à toutes les spécialités...).

Les quatre spécialités seraient maintenues dans le projet STMG en classe terminale avec un volume horaire de 6 heures au lieu de 8 heures pour les enseignements de spécialité en STG. Les appellations ne sont pas encore stabilisées mais l'actuelle proposition permet d'assurer une continuité entre les deux réformes dans les établissements et dans les représentations que se font les familles de la voie technologique tertiaire.

- ▶ Mercatique
- ▶ Ressources Humaines et Communication
- ▶ Gestion et Finance
- ▶ Systèmes d'Information de Gestion

La situation est très tendue dans certaines académies et nous observons la pénurie de certaines compétences en particulier dans le domaine mercatique et de sciences de l'information. En effet, c'est le déploiement d'une diversité de parcours de formation d'égale dignité (enseignement général, enseignement technologique, enseignement professionnel qui permet de contribuer à l'objectif de Lisbonne de 50 % d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur.

Le projet Sciences et Technologies du Management et de la Gestion revendique clairement sa contribution à la construction de parcours de formation assurant une réussite dans l'enseignement supérieur suivi d'une insertion professionnelle. Cela suppose une pérennisation de la compétence enseignante dans les établissements avec un fléchage de postes systématique dans les quatre domaines de compétences pré-baccalauréat technologique : gestion des ressources humaines, mercatique, gestion, sciences de l'information circonscrite dans une réflexion d'offre de formation de bassin.

C'est une réelle adéquation entre les besoins de formation des lycéens empruntant la voie technologique, l'offre de formation et les compétences enseignantes qui permettra d'évincer un décrochage scolaire préoccupant.

Laurence COUSIN PICHEAU, DA Versailles

EVOLUTION DU SYSTEME D'EVALUATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT

Ce sera le prochain chantier ministériel de novembre 2011 au printemps 2012 pour mise en œuvre à la rentrée 2012.

Quelles sont vos réactions au document publié sur le site émanant de la société Alixio (stratégies sociales du management du changement et de la communication)? Les contributions des académies seront mises en débat lors du conseil syndical du 28 septembre. Ci-dessous un florilège :

- Page 6 : l'inspection est un exercice de style trop ponctuel
- Page 8 : la discussion avec l'inspecteur permet d'exprimer ses souffrances et réduire la solitude
- Page 14 : créer plus de postes d'inspecteurs pour instaurer un suivi pédagogique tout au long de la carrière
- Page 28 : mettre en place des inspections plus régulières et plus fréquentes par des inspecteurs qualifiés, formés et compétents.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Le vote aux élections professionnelles se fera sous forme électronique exclusivement au MEN. Cela concerne les titulaires en activité (ni stagiaires, ni retraités).

Notre organisation, SNIA IPR UNSA, déposera sa liste de candidats sur un site dédié. Un portail électoral sera accessible avant la période du vote (accès: NUMEN + année de naissance INSEE). Il permettra à tout électeur de voir les scrutins qui le concernent, les listes en lice, leurs professions de foi ainsi que le mode opératoire du vote.

Le vote sera ouvert du 13 octobre à 10h au 20 octobre à 17h.

Les listes électorales seront mises en ligne sur le site du MEN.

→ Si vous souhaitez être candidat pour notre syndicat, faites vous connaître auprès de Roger Keime ou Michel Gouy.

CONSEIL SYNDICAL

*Il se tiendra le **MERCREDI 28 SEPTEMBRE à IVRY**, dans les locaux de l'UNSA et regroupera les membres du BN ainsi que les Délégués Académiques.*

Les thèmes essentiels en seront le débat sur la nouvelle gouvernance d'une part, l'évolution du système d'évaluation professionnelle des personnels de l'enseignement, d'autre part.


BULLETIN D'ADHÉSION au SNIA-IPR (2011-2012)

Destinataire : - **de préférence**, votre délégué/correspondant académique pour envoi groupé au trésorier national, (**bulletins et cotisations**) Michel GOUY
 - **sinon**, le trésorier national : Michel GOUY, 3 rue de Ferrière 59175 Vendeville .

.Adhérent : Je soussigné(e) : (1) Mlle / Mme / M.
 NOM et Prénom :
 IA-IPR de (spécialité/discipline) :
 ACADEMIE :
 Adhère / Renouvelle mon adhésion au SNIA-IPR.

Votre cotisation (2): montant fixé par le bureau du 25/05/11,
 1) Membre actif hors classe, je verse la somme de 80,00 € (coût 26,70€ avec réduction fiscale)
 2) Membre actif classe normale (titulaire ou détaché, renouvellement de cotisation), je verse la somme de 70,00 € (coût 23,35€ avec réduction fiscale)
 3) Membre actif classe normale (titulaire ou détaché, première adhésion), je verse la somme de 40,00 € (coût 13,35€ avec réduction fiscale)
 4) Stagiaire, je verse la somme de 40,00 € (coût 13,35€ avec réduction fiscale)
 5) Membre retraité, je verse la somme de 40,00 €. (coût 13,35€ avec réduction fiscale)
 6) Membre bienfaiteur, je verse la somme (libre) de

Votre chèque :
 - **de préférence**, à l'ordre du délégué académique. du SNIA-IPR
 - **sinon**, à l'ordre de : **SNIA IPR CCP : 13 118 75 V BORDEAUX** (puis poster au trésorier national).

Vos coordonnées personnelles : (lisibles, merci)
 mon adresse personnelle :

 mon n° de tél. personnel :
 mon n° portable :
 mon adresse électronique :

(1) Je souhaite / ne souhaite pas que **l'ensemble de ces données** figurent dans l'annuaire mis en ligne par le SNIA-IPR.

Signature : Date et signature :

(1) Entourer la mention choisie.
 (2) Entourer le numéro correspondant à votre situation. **Merci.**

Attention : L'annuaire, mis à jour régulièrement, est disponible en ligne sur le site. Il ne sera diffusé sur format papier qu'à la demande, moyennant la somme supplémentaire de 20 euros.
 Par ailleurs, vu les coûts importants de reproduction et d'envoi du magazine Flash, certains numéros seront envoyés via la messagerie électronique. Merci aux collègues ne disposant pas de ce moyen de communication de me le faire savoir pour leur envoyer une version papier.

CASDEN, la banque de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture



La CASDEN affirme ses valeurs d'entraide et de solidarité et vous donne la possibilité de réaliser vos projets dans les meilleures conditions.
Partager avec vous une relation de confiance, à la CASDEN c'est une priorité.



REJOIGNEZ-NOUS SUR WWW.CASDEN.FR OU CONTACTEZ-NOUS AU 0826 824 400
L'offre CASDEN est également disponible dans le Réseau Banques Populaires.